

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

**Approbation du compte de gestion de la commune par
Madame CHATILLON, receveur**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

**Approbation du compte de gestion du service « Assainissement »
par Madame CHATILLON, receveur**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

Approbation du compte de gestion de la régie de transport scolaire par Madame CHATILLON, Receveur

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2014

Monsieur le maire ne prend pas part au vote et quitte la salle de Conseil.

Sous la présidence de M. COMTE François, adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	1 028 631.37 €
Recettes	1 256 333.41 €
Excédent de clôture :	227 702.04 €

Investissement

Dépenses :	177 278.94 €
Restes à réaliser Dépenses :	203 202.00 €

Recettes :	259 323.03 €
Restes à réaliser Recettes :	149 338.00 €
Excédent de clôture :	82 044.09 €

Déficit antérieur	209 997.99 €
-------------------	--------------

Hors de la présence de M. CADIOT, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2014.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET
ASSAINISSEMENT 2014**

Monsieur le maire ne prend pas part au vote et quitte la salle de Conseil.

Sous la présidence de M. COMTE François, adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	49 161.38 €
Recettes	41 197.53 €
Déficit de clôture	- 7 963.85€
Excédent antérieur	17 791.54 €

Investissement

Dépenses :	16 824.67 €
Restes à réaliser Dépenses :	0.00 €
Recettes :	29 703.00 €
Restes à réaliser Recettes :	0.00 €
Excédent de clôture :	12 878.33€
Excédent antérieur	39 154.83 €

Hors de la présence de M. CADIOT, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2014.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET
REGIE TRANSPORT SCOLAIRE 2014**

Monsieur le maire ne prend pas part au vote et quitte la salle de Conseil.

Sous la présidence de M. COMTE François, adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	16 687.46 €
Recettes	23 242.94 €
Excédent de clôture:	6 555.48 €

Déficit antérieur	- 2 013.92 €
-------------------	--------------

Investissement

Dépenses :	11 140.00 €
Restes à réaliser Dépenses :	0.00 €

Recettes :	13 323.44 €
Restes à réaliser Recettes :	0.00 €
Excédent de clôture :	2 183.44 €

Excédent antérieur 12 286.05 €

Hors de la présence de M. CADIOT, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2014.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DE L'EXERCICE 2014 Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Olivier CADIOT, Maire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent de fonctionnement de 513 648.79 €
- Un déficit de fonctionnement de

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014

Résultat de fonctionnement

A. <u>Résultat de l'exercice</u>	227 702.04 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	285 946.75 €
C. <u>Résultat à affecter</u>	513 648.79 €
D. <u>Solde d'exécution d'investissement</u>	

D001 (besoin de financement)	127 953.90 €
R001 (excédent de financement)	

E. Solde des Restes à Réaliser d'investissement

Besoin de financement	53 864.00 €
Excédent de financement	

F. Besoin de Financement = D+E 181 817.90 €

AFFECTATION = C = G + H

G. Affectation en Réserves R1068 en investissement	181 817.90 €
= au minimum, couverture de besoin de financement F	

H. Report en fonctionnement R002	331 830.44 €
----------------------------------	--------------

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DE 'EXERCICE 2014
Service Assainissement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Olivier CADIOT, Maire

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent de fonctionnement de 4 541.56 €
- Un déficit de fonctionnement de

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE 2014

Résultat de fonctionnement

<u>A. Résultat de l'exercice</u>	- 7 963.85 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	17 971.54 €
<u>C. Résultat à affecter</u>	10 007.69 €

D. Solde d'exécution d'investissement

D001 (besoin de financement)
R001 (excédent de financement)

52 033.16 €

E. Solde des Restes à Réaliser d'investissement

Besoin de financement
Excédent de financement

F. Besoin de Financement = D+E

AFFECTATION = C = G + H

G. Affectation en Réserves R1068 en investissement
= au minimum, couverture de besoin de financement F

H. Report en fonctionnement R002 10 007.69 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DE L'EXERCICE 2014
Régie Transport Scolaire

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'Olivier CADIOT, Maire

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent de fonctionnement de 4 541.56 €
- Un déficit de fonctionnement de

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE 2014

Résultat de fonctionnement

- A. Résultat de l'exercice** 6 555.48 €
- B. Résultats antérieurs reportés** - 2 013.92€
- C. Résultat à affecter** 4 541.56 €

D. Solde d'exécution d'investissement

D001 (besoin de financement)
R001 (excédent de financement) 14 469.49 €

E. Solde des Restes à Réaliser d'investissement

Besoin de financement
Excédent de financement

F. Besoin de Financement = D+E

AFFECTATION = C = G + H

G. Affectation en Réserves R1068 en investissement
= au minimum, couverture de besoin de financement F

H. Report en fonctionnement R002 4 541.56 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus ;
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour Copie conforme,
Le Maire : Olivier CADIOT

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

BUDGET PRIMITIF 2015 - TRANSPORT SCOLAIRE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2015 de la Régie Transport Scolaire arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 11 Avril 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 11 avril 2015,
Vu le projet de budget primitif 2015 de la Régie Transport Scolaire,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité
APPROUVE le budget primitif 2015 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	27 681.00 €	27 681.00 €
Section d'investissement	27 793.00 €	27 793.00 €
TOTAL	55 474.00 €	55 474.00 €

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Et ont, les membres présents, signé au Registre.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

BUDGET PRIMITIF 2015 - ASSAINISSEMENT

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2015 du service assainissement arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 11 Avril 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 11 avril 2015,
Vu le projet de budget primitif 2015 du service assainissement,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité
APPROUVE le budget primitif 2015 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	52 770.00 €	52 770.00 €
Section d'investissement	91 736.00 €	91 736.00 €
TOTAL	144 506.00 €	144 506.00 €

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

Vote du taux des taxes locales 2015

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 Bsexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu le budget principal 2015, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 675 881 € ;

Considérant que lors de la campagne électorale des « Municipales », les élus avaient annoncé auprès de l'électorat ne pas vouloir augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

- Taxe d'habitation = 24.08 %
- Foncier bâti = 12.81 %
- Foncier non bâti = 77.51 %

- CFE = 26.31 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat.

CHARGE Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

BUDGET PRIMITIF 2015 - COMMUNE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2015 de la commune arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 11 Avril 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la commission des finances du 11 avril 2015,

Vu le projet de budget primitif 2015 de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 2 voix CONTRE, 1 Abstention, 11 voix POUR

APPROUVE le budget primitif 2015 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 438 359.00 €	1 438 359.00 €
Section d'investissement	687 656.00 €	687 656.00 €
TOTAL	2 126 015.00 €	2 126 015.00 €

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Et ont, les membres présents, signé au Registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

MAITRISE D'ŒUVRE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 17.06.2014 il avait été autorisé à lancer une consultation auprès de bureaux d'étude spécialisés dans les travaux de rénovation de réseaux d'assainissement collectif.

En effet, l'étude diagnostique du réseau d'assainissement a eu pour objectif de quantifier et de situer les désordres sur le réseau d'assainissement et déterminer les travaux à engager.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres.

Suite au jugement des offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** d'attribuer le marché d'étude de maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement à la société **GIRUS** pour un montant global de **6 850.00 € HT - 8 220.00 € TTC**.
- **Autorise** Monsieur le Maire

- ↳ à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec la société GIRUS pour un montant global de 6 850.00 € HT - 8 220.00 € TTC
- ↳ à régler les dépenses afférentes au moyen des crédits prévus à cet effet au budget « assainissement »

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Monsieur le maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 17.06.2014 il avait été autorisé à lancer une consultation auprès de bureaux d'étude spécialisés dans les travaux d'aménagement de cimetière.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres.

Suite au jugement des offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** d'attribuer la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement du nouveau cimetière à Nièvre Ingénierie pour un montant global de **4 200.00 € HT - 5 040.00 € TTC** étant entendu que cette mission porte sur de l'assistance au maître d'ouvrage et non sur de la maîtrise d'œuvre.
- **Autorise** Monsieur le Maire
 - ↳ à signer la convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec Nièvre Ingénierie pour un montant global de **4 200.00 € HT - 5 040.00 € TTC**

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze, à dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CADIOT Olivier, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 07.04.2015

Présents : M CADIOT Olivier, Maire - M COMTE François- Mme CONSOLARO Jocelyne, adjoints, Mme BACHELARD Adeline, Mme CASSAR Isabelle - M GAGNEVIN Jacques, M GARNIER Benoît, Mme JACQUIN Annie, M LABROSSE Julien, Mme SAUNIER Françoise, conseillers municipaux

Pouvoirs : Mme BONIN Edith à M COMTE François
M BENZERGUA Frédéric à Mme JACQUIN Annie
Mme BEAUVOIS Zakia à M GARNIER Benoît
Mme BEAUVOIS Marie-Thérèse à M CADIOT Olivier

Absents : M JOUANIQUE Thierry

M. COMTE François est nommé Secrétaire de Séance.

CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE SKATE BOWL

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de créer un groupe de travail au sein de l'assemblée qui aura pour mission d'élaborer, en partenariat avec l'association « Raye Ton Nouveau Casque », un projet de création d'un skate bowl sur le territoire communal.

Il demande aux élus intéressés de proposer leur candidature.

Les élus intéressés pour faire partie du groupe de travail « skate bowl » sont les suivants :

Monsieur CADIOT Olivier
Madame CONSOLARO Jocelyne
Monsieur GARNIER Benoît
Madame SAUNIER Françoise

Monsieur le Maire précise que cette liste n'est pas exhaustive.

Après délibération, les membres valident la constitution de ce groupe de travail par les personnes nommément désignées ci-dessus.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Et ont, les membres présents, signé au Registre.
Pour extrait conforme,
Le Maire,